

## Pour qui ?

Pour tout professionnel des secteurs sanitaire, médico-social et sportif, et encadrant bénévole des associations sportives affiliées à la FFSA remplissant les conditions suivantes :

- Avoir 18 ans au jour de l'inscription à la formation
- Etre titulaire d'une attestation de premiers secours (PSC1) ou d'une autre qualification admise en équivalence (AFPS, BNS)
- Justifier d'une expérience préalable de 40 heures d'encadrement auprès de personnes en situation de handicap mental ou psychique
- Présenter une attestation de réussite au test d'adaptation au milieu aquatique « le Sauv'nage » de l'Ecole Française de Natation

## Comment financer la formation ?

### Pour les personnes salariées :

Plan de formation pour les salariés avec financement par les organismes paritaires collecteurs agréés de la branche (OPCA) ou congé individuel de formation.

### Pour les personnes en recherche d'emploi :

Possibilité de financement par le Conseil Régional d'Aquitaine (pour cela rapprochez vous de votre mission locale ou pôle emploi).

Le parcours individualisé du candidat (allègements si possible) déterminera le coût pédagogique du CQP «Moniteur en Sport Adapté». Un devis pourra être établi.

## Le coût de la formation

Coût pédagogique d'une formation complète :

- 750 euros/semaine soit 4500 euros pour la formation complète
- 50 euros de frais de positionnement

Possibilité d'hébergement et de restauration sur place à tarif préférentiel (voir fiche d'inscription).



**CNDS**  
CENTRE NATIONAL  
POUR LE  
DÉVELOPPEMENT  
DU SPORT



Région  
**PACA**



## Certificat de Qualification Professionnelle « Moniteur en Sport Adapté »



### Renseignements

Joffrey CHIRON  
Conseiller Technique Fédéral  
Ligue Sport Adapté PACA  
06.76.38.53.86.  
joffrey.ctf@liguepacasa.fr

## Le CQP " Moniteur en Sport Adapté "

Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) « Moniteur en Sport Adapté » est un diplôme qualifiant professionnel créé par la branche professionnelle du sport. Conformément aux dispositions règlementaires du Code du Sport, il ouvre des prérogatives d'encadrement professionnel des activités physiques et sportives adaptées aux personnes (enfants, adolescents ou adultes) en situation de handicap mental et/ou psychique.

### Les conditions d'exercice

Le titulaire du CQP « Moniteur en Sport Adapté » peut effectuer jusqu'à 360 heures de face à face pédagogique par an (2 à 8 heures hebdomadaires). Il est placé sous la responsabilité de son employeur et assure en autonomie l'encadrement des activités de sport adapté pour les personnes en situation de handicap mental et/ou psychique.

### Lieux d'exercice :

Son activité s'effectue exclusivement au sein d'une association sportive affiliée à la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA). Dans le cadre de ses activités, le titulaire du CQP peut également être amené à se déplacer pour se rendre sur des lieux d'exercice variés (manifestations sportives, rencontres, stages, commissions techniques, etc).

### Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le titulaire du CQP « Moniteur en Sport Adapté » pourra :

- Intervenir au sein d'une association sportive affiliée à la FFSA, liée ou indépendante d'un établissement spécialisé ;
- Encadrer des activités de sport adapté de la découverte, à l'initiation jusqu'au premier niveau de compétition en préservant la sécurité des pratiquants ;
- Concevoir une relation pédagogique permettant au sujet de donner du sens à ses apprentissages et à sa pratique ;
- Choisir des démarches pédagogiques permettant au sujet de s'engager à partir de ses ressources cognitives, affectives et psychiques ;
- Transmettre une technicité indispensable à l'adaptation des pratiques et en adéquation avec le niveau du public concerné.



## L'organisation pédagogique

Au total la formation comprend 330 heures déclinées comme suit :

- Entretien de positionnement (définition du parcours individuel)
- 210h en centre de formation réparties en 6 semaines de 35h
- 120h en associations/clubs sportifs affiliés à la FFSA sous l'égide d'un tuteur expérimenté.

UF1 : Méthodologie de projet et de l'intervention

UF2 : Initier aux Activités Motrices

UF3 : Initier aux activités d'adaptation à un environnement \*

UF4 : Initier aux activités de revendications des capacités du sportif \*\*

UF5 : Animer les premières étapes de perfectionnement à une discipline

UF6 : Conduite d'un projet dans l'environnement fédéral

*\* Activités aquatiques, activités physiques en milieu naturel*

*\*\* Activités duelles d'opposition, de raquette et sports collectifs*

### La certification

La certification se compose de la validation des 5 blocs de compétences répartis en 6 Unités de Formation (UF) et s'effectue en centre de formation et période d'alternance par :

- Epreuves pratiques de mise en situation d'encadrement des APSA
- Epreuves théoriques : présentation orale et écrite (dossier comprenant un rapport d'activité et une étude de cas)

### Quand ?

La formation du CQP « Moniteur en Sport Adapté » se déroulera à Aix en Provence (13) aux dates suivantes :

- UF1 : 12 au 16 Février 2018
- UF2 : 9 au 13 Avril 2018
- UF3 : 11 au 15 Juin 2018
- UF4 : 17 au 21 Septembre 2018
- UF5 : 19 au 23 Novembre 2018
- UF6 : 21 au 25 Janvier 2019

## Confirmation de votre inscription

Dès réception de la fiche d'inscription, une convention de formation sera envoyée en double exemplaire. Un exemplaire doit être renvoyé signé, impérativement avant l'entretien de positionnement.

## Positionnement

A la suite de l'inscription, un positionnement d'entrée en formation sera organisé afin de définir le parcours de formation du stagiaire et les allègements éventuels.

## Hébergement

Cochez votre mode de financement

### Frais pédagogiques :

750 €/semaine soit 4500 €uros pour la formation complète

### Tarif Hébergement/Restauration :

Hébergement en Pension Complète : 250 €uros pour 5 jours

Repas du midi 12€/jour soit 60 €uros pour 5 jours

*\*Il est possible de réserver uniquement les repas du midi pour la formation*

A l'issue de chaque unité de formation une facture sera adressée au stagiaire ou à l'organisme payeur avec l'attestation de présence. La facture devra être réglée avant la session suivante.

Inscriptions à renvoyer avant le **15 Décembre 2017**  
Positionnement : Janvier 2018

Complétez et retournez la fiche d'inscription (voir au dos) à l'adresse suivante :

Ligue PACA Sport Adapté  
Résidence les Marronniers  
Avenue Antide Boyer  
13400 AUBAGNE  
Tél: 06.76.38.53.86 / 06.15.88.14.30  
E-mail: joffrey.ctf@liguepacasa.fr

# Fiche d'inscription

Mme  Mlle  Mr Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

Téléphone.....

E mail.....@.....

Diplômes  BEPC  CAP/BEP  BAC  BTS/BUT/DEUG  Licence et +

Diplôme sportif.....

Profession.....

Autres diplômes.....

Nom de l'employeur.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

Téléphone.....

E mail.....@.....

## Financement de la formation

### Établissement privé

Au titre du plan de formation

Contrat ou période de professionnalisation

### Établissement public

Formation des agents

Conseil Régional

### Organisme collecteur

Précisez lequel.....

Au titre du plan de formation

Au titre d'un CIF

De la professionnalisation et du CPF

### A titre individuel

*Le nombre de place étant limité, les inscriptions seront prises dans l'ordre de leur arrivée.*

À..... Le.....

Cachet et signature de l'employeur éventuel

Signature du stagiaire